

Termes de Référence

TITRE:	Juriste consultant en veille/suivi judiciaire et compilation de données
LIEU:	Sambava, Madagascar
SUPERVISEURS:	LEMUR CWC Legal Officer, LEMUR CWC Project Manager

CONTEXTE ORGANISATIONNEL

TRAFFIC est l'une des principales organisations non gouvernementales travaillant au niveau mondial sur le commerce d'espèces sauvages dans le contexte à la fois de la conservation de la biodiversité et du développement durable.

TRAFFIC est une organisation caritative et une société à responsabilité limitée enregistrée au Royaume-Uni. Le siège social de TRAFFIC, basé à Cambridge au Royaume-Uni, assure les fonctions de direction au niveau mondial, de programmation, de coordination interrégionale, et de gestion. Le travail de TRAFFIC au niveau local est mis en œuvre par des bureaux de programme fonctionnant sous le patronage de l'organisation caritative britannique, lesquels mettent en œuvre des activités dans un ou plusieurs pays où TRAFFIC vise à contribuer à la réalisation des résultats prioritaires du programme. TRAFFIC travaille en alliance stratégique avec l'UICN et le WWF sur les questions liées au commerce des espèces sauvages.

CONTEXTE DU POSTE

Dans le cadre du projet LEMUR CWC (« Law Enforcement in Madagascar: A United Response to Combating Wildlife Crime »), TRAFFIC est à la recherche d'un consultant pour suivre les affaires de commerce illégal d'espèces sauvages en cours dans les régions SAVA et DIANA. Le projet LEMUR CWC est mis en œuvre conjointement par TRAFFIC et Durrell Wildlife Conservation Trust, avec le soutien financier du Bureau international des stupéfiants et de l'application de la loi du Département d'Etat des Etats-Unis (INL). Le projet vise à renforcer les capacités des autorités chargées de l'application de la loi en matière de commerce illégal d'espèces sauvages. Le consultant appuiera le juriste du projet (LEMUR CWC Legal Officer) à travers la collecte proactive et l'analyse des informations sur les affaires en cours dans les régions SAVA et DIANA, en vue d'épauler les acteurs du système pénal dans le cadre de la poursuite des infractions liées au commerce illégal d'espèces sauvages.

RESPONSABILITES

Les missions du consultant consisteront à :

1. Etablir et maintenir le contact avec les autorités régionales compétentes en matière de poursuite des infractions liées au commerce illégal d'espèces sauvages. Mettre en place une stratégie de communication et d'échange d'information avec les acteurs concernés, en collaboration étroite avec le juriste du projet (LEMUR CWC Legal Officer).
2. Collecter et analyser les informations liées aux affaires en cours dans les régions SAVA et DIANA et effectuer le suivi des procédures pénales (saisie, arrestation, déferrement, audiences, jugement, appel, application des peines, etc.).
3. Saisir les informations pertinentes dans la base de données de TRAFFIC à l'aide de modèles et procédures standard.
4. Rédiger ponctuellement et à la demande de l'équipe du projet des analyses juridiques succinctes concernant certaines des affaires suivies.
5. Fournir un appui juridique ponctuel aux acteurs du système pénal, en fonction des besoins. Si nécessaire, planifier et organiser des séances de partage de bonnes pratiques et diffusion des textes de loi avec les acteurs concernés.

DUREE DU CONTRAT ET REMUNERATION

La mission de consultance proposée par TRAFFIC requiert un engagement à temps partiel, compatible avec l'exercice d'autres responsabilités professionnelles. Le contrat sera établi pour une durée initiale de 3 mois à partir de la date de signature (idéalement à partir du 03 janvier 2022). Les déplacements dans un rayon de plus de 50 km en dehors de Toliara (pour effectuer des réunions de travail, assister les OPJ dans l'exercice de leurs fonctions et/ou assister à des audiences) seront pris en charge par TRAFFIC.

Le consultant recevra un premier paiement à la signature du contrat, équivalent au premier mois de travail. Le solde – y compris les sommes liées aux déplacements éventuels -- sera payé à la date d'échéance du contrat sur présentation des justificatifs et après réception et évaluation de la conformité des livrables.

PROFIL RECHERCHE

- Diplôme universitaire de premier cycle (licence) en droit, criminologie ou domaine connexe obligatoire, et diplôme de troisième cycle (doctorat) souhaitable dans les mêmes domaines.
- L'enregistrement en tant qu'avocat professionnel sera considéré comme un sérieux avantage.
- Connaissance approfondie des lois et réglementations malagasy en matière de protection de l'environnement (en général) et de commerce d'espèces sauvages (en particulier).
- Solides compétences en recherche et analyse juridique, en particulier dans le domaine pénal.
- Compétences relationnelles et expérience en matière de coopération avec les praticiens du droit (OPJ, magistrats, greffiers, etc.).
- Citoyenneté malgache ou statut de résident permanent (condition essentielle).
- Disponibilité pour effectuer des déplacements à l'intérieur des régions SAVA et DIANA.
- Bon niveau de français (parlé et écrit) et de malgache (parlé et écrit). La maîtrise de l'anglais (connaissance théorique et pratique) sera considérée comme un atout.
- Compétences informatiques de base (utilisation de Microsoft Excel).
- Toute expérience antérieure en matière de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages, d'observation judiciaire et/ou d'analyse et évaluation des processus judiciaires sera considérée comme un atout.

SUPERVISION

Le consultant travaillera sous la supervision directe du juriste du projet (LEMUR CWC Legal Officer) et rendra compte au chef du projet (LEMUR CWC Project Manager).

ENVOI DES CANDIDATURES

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer un CV détaillé, une lettre de motivation (en français) et une offre financière en veillant à indiquer un numéro de téléphone, une photo et 3 références professionnelles. Les candidatures devront être envoyées par mail à faratiana.rakotovao@traffic.org avec en objet: "TRAFFIC – Consultant basé à Sambava".

Date limite d'envoi des candidatures : 05 décembre 2021 à minuit. Les dossiers qui ne respectent pas les conditions d'envoi seront rejetés.

* Le consultant devra s'assurer au préalable qu'il ou elle est en mesure d'honorer au titre de cette mission toutes ses obligations fiscales ainsi que le paiement de cotisations sociales en vertu des lois en vigueur à Madagascar.

[Last Updated November 2021]